

Savoir

Volume 14, numéro 4
Juin 2009

Josée Bouchard à la tête de la FCSQ

Une foi inébranlable dans
le système public d'éducation

Entrevue avec
Josée Bouchard

Plan stratégique de la FCSQ :
l'élève, notre source d'inspiration

Persévérance : leadership incontestable
des commissions scolaires



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

Savoir

Sommaire

Volume 14, numéro 4
Juin 2009



Le magazine *Savoir* est publié par la Direction des communications et des affaires publiques de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Son tirage est de 6 000 exemplaires. Le contenu de cet exemplaire est également disponible sur le site Internet de la FCSQ à l'adresse www.fcsq.qc.ca, section *Publications*.

Rédactrice en chef

Marie Blouin
mblouin@fcsq.qc.ca

Correctrice d'épreuves

Denise Ouellet

Équipe rédactionnelle

Serge Baillargeon, Marie Blouin, Josée Bouchard, Jean Dumas, Gilbert Dumont, Alain Guimont, Guy Lemay, Stéphane Lévesque, Denis Pouliot, Christian St-Pierre

Mise en pages

Propage

Distribution

Secteur de l'imprimerie de la FCSQ
Marc-André Morissette

N.D.L.R.: Dans le présent document, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La reproduction du présent document, en tout ou en partie, est autorisée à la condition d'en mentionner la source et de ne pas l'utiliser à des fins commerciales.

La Fédération des commissions scolaires du Québec

1001, avenue Bégon
Case postale 10490
Succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7

Téléphone : 418 651-3220
Télécopieur : 418 651-2574
Courriel : info@fcsq.qc.ca
Site Internet : www.fcsq.qc.ca

Document : 6743
Dossier : 1-605-03

Dépôt légal : 2^e trimestre 2009
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Imprimé au Canada

Imprimé sur du papier Rolland 30,
un papier 30 % postconsommation.

Contribuer à faire grandir le Québec Un défi exaltant!	3
Le plan stratégique de la FCSQ 2009-2014 Notre principale source d'inspiration : l'élève	4
Assises régionales sur la persévérance et la réussite scolaires Leadership incontestable des commissions scolaires	5
Congrès d'orientation de la FCSQ Place aux élèves	6
Extrait de la conférence Commissaires... leaders sur la place publique	7
Abus physiques, responsabilité civile et prescription : qu'en est-il?	8
Cinq ans plus tard L'expérience bénéfique du modèle École éloignée en réseau	9
Une nouvelle présidente à la FCSQ Entrevue avec Josée Bouchard	10
Nouvelles des commissions scolaires En bref...	12
Le rôle des commissions scolaires en cas de pandémie d'influenza	14
Redécouvrir le chemin de l'école	16
Un nouveau projet de conseil d'élèves Parlements au primaire	18

NOTE

La date de tombée du prochain *Savoir* est le 1^{er} novembre 2009. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous adresser à M^{me} Marie Blouin, au 418 651-3220 ou par courriel à mblouin@fcsq.qc.ca.

Un défi exaltant!

Je suis très fière d'avoir été élue présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec lors de l'assemblée générale du 30 mai dernier. C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je suis prête à relever les défis qui m'attendent en éducation. Ma première volonté est de représenter fidèlement les intérêts des commissions scolaires dans les régions comme dans les grandes villes avec leurs caractéristiques spécifiques. Je suis décidée à servir et à appuyer les commissions scolaires pour contribuer à faire grandir le Québec et à travailler avec acharnement à la cause commune qui nous rassemble, l'éducation des élèves, jeunes et adultes.

La Fédération aura aussi besoin de vous dans une mobilisation exemplaire lorsque se jouera la prochaine manche relative au volet politique du projet de loi n° 88 visant à renouveler la démocratie scolaire.

Un leadership convaincu et convaincant

L'éducation doit être perçue comme le principal moyen de développement des collectivités. Et comme le dit une coalition reconnue du Québec, en l'occurrence Solidarité rurale du Québec : « Il n'y a pas de territoires sans avenir. Il n'y a que des territoires sans projets. » L'éducation est trop déterminante pour un peuple pour ne pas s'en occuper. Nous faisons la différence et nous continuerons de la faire tous ensemble.

La Fédération a besoin de vous toutes et tous pour mener à bon port le nouveau plan stratégique. La Fédération aura aussi besoin de vous dans une mobilisation exemplaire lorsque se jouera la prochaine manche relative au volet politique du projet de loi n° 88 visant à renouveler la démocratie scolaire.

Il va falloir nous retrouver les manches pour que le gouvernement reconnaisse enfin toute notre valeur, au sens propre comme au sens figuré! On ne peut pas continuer à

dévaloriser la démocratie scolaire et l'école publique comme on le fait actuellement. Il n'y a rien de constructif, ni d'édifiant là-dedans.

Une Fédération qui voit loin

Le monde de l'éducation est un espace qui ne peut être réduit à un espace fourre-tout où les membres de la société transfèrent bon nombre de responsabilités tout en maugréant contre leurs acteurs politiques et professionnels. Encore une fois, notre Fédération doit voir loin, comprendre les grands enjeux, proposer, agir, soutenir et défendre les intérêts des membres et des élèves du Québec.

Pour ces raisons, j'entrevois mon travail dans un rapport étroit avec mes collaborateurs et, au premier chef, avec le vice-président, M. Rodrigue Vigneault, ainsi qu'avec la directrice générale de la Fédération, M^{me} Pâquerette Gagnon. Ma capacité à déléguer devra être interprétée comme un signe de confiance envers mes collègues. Ce travail d'équipe devra donner des résultats concrets en termes de soutien aux membres et de vision par rapport à l'approche des dossiers et à la façon de communiquer. Notre mission éducative ne devra jamais s'éloigner de notre discours tout comme nous aurons un travail de rapprochement à réaliser avec certains partenaires politiques et associatifs.

Une mobilisation avec nos partenaires

Nous assistons depuis quelques années à quelque chose d'assez troublant : non seulement la population est en train de perdre confiance en ses réseaux publics, mais une partie de leur personnel aussi. Pire encore, notre gouvernement, tous partis confondus, est en train de perdre confiance en ses propres institutions démocratiques.

Dans un tel contexte, nous devons travailler plus fort et ensemble solidairement pour que jamais les élèves du Québec ne fassent les frais de ces tensions politiques et sociales.

Je fais référence ici à tous les partenaires de l'éducation : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec, l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires, la Fédération des comités de parents du Québec, l'Association québécoise du personnel de direction des écoles, l'Association des cadres scolaires du Québec, la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement et l'Association montréalaise des directions d'établissement scolaire. Il y a aussi nos partenaires socioéconomiques et le personnel des commissions scolaires sur lesquels nous devons compter pour réaliser notre mission.

Dans un tel contexte, nous devons travailler plus fort et ensemble solidairement pour que jamais les élèves du Québec ne fassent les frais de ces tensions politiques et sociales.

Voici un défi exaltant! Sans vous, votre confiance et votre engagement constant à la cause de l'éducation, je ne pourrai y parvenir. Je compte sur votre précieuse collaboration pour que nos élèves évoluent dans un environnement enrichissant, stimulant et porteur d'espoir dans l'avenir qu'ils représentent.



Josée Bouchard
Présidente



Notre principale source d'inspiration : l'élève

Le congrès d'orientation de la Fédération des commissions scolaires du Québec a porté sur l'enrichissement du plan stratégique dans une perspective d'amélioration continue du système public d'éducation et pour mieux s'adapter aux changements de la société québécoise. Un plan dont notre principale source d'inspiration est l'élève, qu'il soit jeune ou adulte.

Parmi les références qui nous ont guidés dans l'élaboration de ce plan, soulignons le bilan du plan stratégique 2005-2008 de la Fédération, la synthèse des plans stratégiques des commissions scolaires, les opinions et échanges des participants au congrès d'orientation et l'intervention des jeunes du forum *Place aux élèves* venus des quatre coins du Québec pour faire valoir les enjeux qui les interpellent sur les plans de la réussite et de la persévérance scolaires.

Au cours de cet exercice de réflexion, quatre grands thèmes ont été retenus et guideront nos actions pendant les cinq prochaines années :

- La gouvernance
- La mission éducative
- Le développement durable
- Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

Parmi les défis qui nous appellent, soulignons la démocratie scolaire, les responsabilités des élus, l'obligation de résultats, une plus grande concertation des acteurs, la réussite éducative et la persévérance scolaire, la formation professionnelle et l'éducation des adultes, le développement des ressources humaines, le maintien d'une expertise de qualité dans le réseau des commissions scolaires et, enfin, le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau.

La gouvernance : une responsabilité plus collective

La première orientation stratégique, la gouvernance, est influencée par les nouveaux défis que suscite le projet de loi n° 88; des défis que les commissions scolaires ont à relever

au cours des prochaines années. Notre dynamique et notre mode de gouvernance sont influencés par cette loi qui incite les commissions scolaires à être encore plus attentives aux besoins de la population. Dans ce sens, le système public d'éducation prend une orientation de responsabilité publique de proximité des besoins des communautés, et ce, en perpétuelle évolution.

La mission éducative

Le discours actuel véhicule des critiques et des attentes élevées de la population concernant la qualité des services publics d'éducation. Une révision constante et perceptible des pratiques à l'égard des besoins éducatifs ainsi que des réaménagements constants dans les modes d'organisation du système s'imposent. L'enjeu majeur est non seulement la valorisation de l'école publique ainsi que sa promotion, mais aussi de rendre un service efficace à la clientèle en étant toujours à l'écoute de ses besoins en formation générale des jeunes, en formation professionnelle et en éducation des adultes. Pour y arriver, la Fédération mettra tout en œuvre pour offrir un soutien constant aux intervenants du réseau de façon à assurer la qualité des services éducatifs offerts aux élèves tout en misant sur des ressources humaines de qualité.

Le développement durable

Contribuer à la responsabilisation collective face au développement durable constitue un autre défi important pour la Fédération dans le cadre de son plan stratégique. Cette préoccupation est d'ordre pédagogique et social. Elle suscite une réflexion et une responsabilisation collectives dans différents domaines comme la santé globale des jeunes et des adultes et le développement d'une conscience environnementale.

Le soutien et l'accompagnement des intervenants et du réseau

Pour réaliser leur mission, les commissions scolaires peuvent compter

sur la FCSQ pour les accompagner, tant sur le plan administratif que sur le plan politique. Les lois, les nouvelles responsabilités des intervenants et l'évolution des pratiques des organisations du réseau amènent la Fédération à développer un ensemble de services et d'outils, notamment en communications ou en formation, qui les aideront à mieux relever les défis de l'excellence du système public d'éducation.

Somme toute, ce plan stratégique se veut rassembler dans la perspective d'associer le plus grand public possible à la réussite des élèves. Il faut retenir qu'il sera soumis à des activités de régulation constantes, et ce, au fur et à mesure de son application.

Un plan stratégique est fondamental pour toute organisation; c'est un outil exigeant et engageant qui fait la promotion d'une recherche de qualité afin de mieux répondre aux besoins des commissions scolaires.

Le plan stratégique est disponible sur notre site Internet au www.fcsq.qc.ca



Marie Blouin

Conseillère en communications à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca



Gilbert Dumont

Consultant en éducation
g Dumont@fcsq.qc.ca

Leadership incontestable des commissions scolaires

Des assises régionales sur la persévérance et la réussite scolaires ont eu lieu aux quatre coins du Québec, de la mi-février à la mi-mai. Elles ont pris différentes formes : rencontres regroupant divers partenaires, forums, semaines d'activités spécifiques, etc. Un bilan de ces assises de même qu'un répertoire de 131 projets découlent de cette vaste entreprise qui a permis de constater à quel point les commissions scolaires exercent un leadership incontournable sur leurs territoires.

Toutes ces actions avaient pour but ultime de garder nos élèves dans les établissements et de contribuer à faire de la persévérance scolaire et de la réussite éducative des priorités pour l'ensemble de la société.

Pour y parvenir, un des moyens majeurs est la mise sur pied d'une campagne nationale de promotion et de valorisation de l'école publique. C'est notamment ce que réclament les commissions scolaires au terme de cette importante activité.

En résumé, voici quelques éléments qui se dégagent des assises régionales et au sujet desquels des efforts doivent être entrepris ou poursuivis.

L'élève qui décroche

Reconnaître d'abord que le problème de persévérance n'est pas que scolaire; des facteurs liés à la famille et à l'environnement y contribuent.

Offrir un plus large éventail de parcours alternatifs de même qu'un accompagnement plus soutenu aux élèves.

Favoriser le dépistage précoce et une attention particulière aux garçons.

La pédagogie

Varié les approches pédagogiques en rendant par exemple l'élève plus actif dans ses apprentissages.

Respecter le rythme d'apprentissage et accorder une importance plus grande à la lecture.

La formation professionnelle

Développer le service de la reconnaissance des acquis et des compétences de même que l'ajout de

services complémentaires, soit l'orientation scolaire et professionnelle, la psychologie et la présence d'intervenants sociaux.

L'éducation des adultes

Faire connaître davantage l'offre de service et le retour aux études à la clientèle désireuse d'obtenir un diplôme ou une qualification.

L'orientation scolaire et professionnelle

Faire en sorte que le décrocheur ait un projet de vie et lui permettre notamment de voir ses intérêts et de découvrir ses aspirations.

Les projets présentés dans le répertoire sont particulièrement intéressants, car ils donnent accès à différentes idées que les commissions scolaires ont concrétisées pour favoriser la persévérance des élèves de tous les ordres d'enseignement et dans plusieurs domaines d'activité, et ce, à court, moyen et long termes. Les projets concernent l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire et le secteur de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Le répertoire fournit l'information nécessaire pour encourager le réseautage des commissions scolaires puisqu'on y trouve les coordonnées des personnes responsables de chacun des projets.

La persévérance : un engagement collectif!

À chaque jour, dans toutes les écoles du Québec, des milliers d'intervenants des commissions scolaires s'investissent corps et âme pour que réussissent nos élèves. Malgré leur bonne volonté, ils ne peuvent à eux seuls relever ce défi. L'élève, bien sûr, mais aussi sa famille et les partenaires socioéconomiques, ont un rôle à jouer.

Certaines actions qui se dégagent des assises sont proposées à cet égard, comme un soutien accru aux familles vivant en milieu défavorisé de même qu'une plus grande sensibilisation à l'importance de la persévérance scolaire. Le maintien et la création d'ententes avec les employeurs pour



que les élèves obtiennent leur premier diplôme ou une première qualification sont autant d'avenues intéressantes qui sont également envisagées.

Rappelons en terminant que lors de la 62^e Assemblée générale de la FCSQ tenue les 29 et 30 mai dernier, les 308 délégués des commissions scolaires ont résolu de demander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'établir un plan d'action convenu avec la Fédération des commissions scolaires dans le but de hausser le taux de réussite des élèves et d'obtenir le financement nécessaire pour réaliser leur mission.

Un dossier complet sur la persévérance est disponible sur le site de la FCSQ à l'adresse www.fcsq.qc.ca/perseverance.html

Marie Blouin
Conseillère en communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Place aux élèves

Hôtel Le Reine Elizabeth, Montréal, 29 mai 2009. M. Jean-Pierre Charbonneau, ancien président de l'Assemblée nationale du Québec, vient tout juste de terminer sa conférence. Il s'est écoulé quelques minutes depuis que 9 h a sonné et la traditionnelle cloche officialise le début des travaux. C'est alors que tout près de 500 congressistes prennent place dans la salle où ils sont attendus afin de mettre la dernière touche au plan stratégique 2009-2014 de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Bien que tous aient le même grand but, celui de l'avancement de l'éducation au Québec, un groupe se distingue des autres.

Venant de presque toutes les régions du Québec, ils sont pour une grande majorité au cœur de l'adolescence, mais ils sont aussi adultes, parents et même jeunes entrepreneurs. Qu'ils soient aux études secondaires régulières, à l'éducation des adultes, en formation professionnelle ou dans un programme spécialisé, ils sont tous élèves dans l'une des 61 commissions scolaires de la province et ils sont invités sur place afin d'agir à titre d'experts au sujet de l'une des grandes préoccupations de la FCSQ : la persévérance scolaire.

M. Camil Turmel, consultant en éducation et animateur du forum, présente le déroulement de la journée aux participants. Dans un premier temps, les élèves sont réunis en deux groupes distincts, ceux qui ont un parcours scolaire continu et ceux qui ont momentanément interrompu leurs études pour y revenir par la suite. Voici les interrogations qui alimentent les réflexions.

Pour les élèves n'ayant pas interrompu leurs études... Quelles sont les raisons qui vous motivent à demeurer à l'école? Que représentent les études pour vous? Qu'est-ce qui vous pousse à persévérer?



Pour les élèves ayant interrompu leur cheminement scolaire... Quelles sont les raisons qui vous ont poussés à quitter l'école et quelles sont celles ayant motivé votre retour?

De plus, les réponses doivent couvrir les sujets suivants :

- La pédagogie (ce qui se passe en classe)
- Le milieu de vie (activités parascolaires, ressources humaines, relations avec les pairs, installations)
- La famille (implication et soutien des parents, liens parents-école)
- La communauté (activités de loisir et de bénévolat, services sociaux hors des murs de l'école, partenaires, ressources externes impliquées dans l'école)
- Les employeurs (conciliation travail-études)

Ensuite, nos experts sont regroupés différemment, le but étant de connaître toutes les réalités représentées pour l'occasion. Peu importe leur âge, leur provenance ou leur cheminement, les experts doivent livrer leurs secrets pour un meilleur avenir, et les questions sont les suivantes :

- Quelles seraient les secrets ou les mesures à mettre en place pour atteindre un taux de diplomation ou de qualification de 100 % ?
- Quels sont les acquis à conserver ?

- Quels sont les éléments à développer ?
- Quels sont les conseils à donner aux futurs élèves ?

En après-midi, c'est l'heure de vérité. Après deux heures et demie de discussion, le temps est venu de rendre officiels les résultats des travaux. Devant environ 600 congressistes venus assister avec grand intérêt à l'événement, des élèves révèlent les grands constats ressortis des délibérations de l'avant-midi. Après quelques ajustements à la suite des interventions de nos experts, le document est approuvé et déposé à la clôture du congrès.

Mais par-dessus tout, ce qui est à retenir de cette expérience, c'est que les élèves des écoles publiques sont intelligents, articulés et sensibles aux enjeux qui les touchent. D'ailleurs, la séance d'après-midi du forum, ouverte cette fois aux commissaires, est le théâtre d'interventions et de témoignages riches soulevant leur enthousiasme et leur admiration. Comme quoi l'avenir de notre collectivité est entre bonnes mains et nous pouvons céder la place aux jeunes en toute confiance.

Les résultats du forum *Place aux élèves* vous intéressent? Rendez-vous au www.fcsq.qc.ca.



Christian St-Pierre

Agent de développement à la FCSQ
cstpierre@fcsq.qc.ca

Commissaires... leaders sur la place publique

Le congrès d'orientation tenu par la Fédération les 28 et 29 mai dernier à Montréal a connu un grand succès auprès des participantes et des participants qui s'étaient réunis pour réfléchir et échanger sur le plan stratégique de la Fédération 2009-2014. Le coup d'envoi de cet événement a été donné par un commentateur chevronné et politicien d'expérience, M. Jean-Pierre Charbonneau, ex-président de l'Assemblée nationale.

M. Charbonneau a entretenu son auditoire sur le leadership politique des élus scolaires: comment mieux assumer leur leadership dans la perspective actuelle, soit celle de la dévalorisation de la démocratie et du peu de moyens techniques mis à leur disposition pour exercer adéquatement leur mission auprès de la population du Québec.

« Le commissaire doit être en avant de la parade, servir son peuple et savoir l'écouter. »

D'entrée de jeu, M. Charbonneau a insisté pour que les élus scolaires prennent conscience qu'ils sont d'abord et avant tout des hommes et des femmes politiques qui ont été élus, à des paliers de décision régionaux, pour représenter la population sur le plan de l'éducation. Ils sont élus au même titre que les députés, avec la contrainte de pouvoir consacrer moins de temps à leur rôle puisqu'ils ne l'exercent pas à temps plein comme ces derniers. « Ils sont des représentants du peuple, des leaders politiques. La responsabilité du commissaire, c'est d'écouter, de comprendre, de savoir, d'être informé et de sentir les attentes. Tous les citoyens doivent y trouver leur compte, même ceux qui ne votent pas aux élections scolaires. »

« Pour être connu, le commissaire doit être dans le trafic, il faut qu'il se voie dans l'espace public. »



François Nadeau, photographe

L'auditoire a été conquis par les propos de notre conférencier invité, M. Jean-Pierre Charbonneau. Celui-ci a réussi rapidement à valoriser la démocratie scolaire auprès des élus et à leur donner l'élan et la stimulation nécessaires pour poursuivre leur belle mission au sein des commissions scolaires.

Le commissaire doit aussi être branché sur les besoins des gens, identifier leurs frustrations, livrer l'information et en faire écho en leur rendant des comptes sur les activités et réalisations des commissions scolaires. Il doit leur donner l'heure juste sur ce qui sera fait et accompli.

Selon M. Charbonneau, les principales responsabilités des élus scolaires sont :

- Écouter
 - Comprendre
 - Être informé
 - Défendre la population
-

Même si les gens votent peu et que le rôle de politicien dans le monde scolaire n'est pas valorisé par la société au même titre qu'aux paliers démocratiques municipal, provincial et fédéral, l'élu scolaire a la responsabilité de traduire dans l'action les demandes de sa population, d'établir un plan d'action et de proposer sa vision en éducation.

« La Loi sur l'instruction publique a mis les points sur les "i" et les barres sur les "t". Elle donne aux commissaires plus de pouvoir pour mieux exercer leur mission en éducation. »

Les modifications apportées à la Loi sur l'instruction publique donnent aux élus scolaires, de façon plus claire, l'opportunité d'exercer leur rôle et de le faire valoir, de prendre en main l'éducation et d'agir dans leur milieu. « Il n'y a pas de cours pour être commissaire mais il y a une responsabilité individuelle quand on décide de s'engager dans cette voie politique », a-t-il conclu.

La conférence intégrale de M. Charbonneau est disponible sur le site Internet de la FCSQ au www.fcsq.qc.ca

Marie Blouin
Conseillère en communications
à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Abus physiques, responsabilité civile et prescription : qu'en est-il?

Une personne peut-elle tenter un recours en dommages et intérêts contre une commission scolaire pour des abus physiques survenus dans le passé ?

La Cour supérieure du Québec aura à répondre à cette question dans une cause où le demandeur poursuit deux commissions scolaires en dommages et intérêts pour les mauvais traitements dont il a été victime dans deux écoles qu'il a fréquentées dans sa jeunesse.

Bien que l'audition sur le fond n'ait pas encore eu lieu, la codéfenderesse (Commission scolaire English-Montréal) a présenté une requête en irrecevabilité invoquant que le demandeur exerce un recours manifestement mal fondé car intenté en 2002, soit plus de 3 ans suivant le jour où le préjudice s'est manifesté la première fois, comme le prévoit l'article 2926 du Code civil du Québec. La Cour supérieure s'est prononcée sur cette requête le 26 janvier 2009. Cette chronique résume cette décision interlocutoire qui s'avère une première dans le monde de l'éducation au Québec.

Pour la codéfenderesse, le délai de prescription devait débuter à l'une des trois dates suivantes : soit en 1996, alors que le demandeur apprenait que ses problèmes d'ordre psy-

chologique étaient liés aux abus subis à l'âge de six ans à la suite d'une discussion avec la mère d'un enfant battu, soit en 1997, alors qu'il aurait consulté un avocat en vue d'entreprendre des procédures judiciaires, soit au plus tard en 1998, alors qu'un psychiatre lui aurait diagnostiqué un syndrome de stress post-traumatique consécutif aux abus subis dans sa jeunesse.

Pour le demandeur, ses problèmes d'ordre psychologique ne lui ont pas permis d'identifier la manifestation des dommages subis avant d'avoir consulté un psychiatre, à la demande de son avocat. Ce ne serait en fait qu'en octobre 2000 qu'il aurait été en mesure de comprendre que le traitement cruel et inusité subi à l'âge de 5 ans était à l'origine de sa condition psychologique.

Pour la Cour, le jour où se manifeste le préjudice est important mais l'état psychologique qui empêche la victime d'intenter un recours l'est tout autant et peut constituer une cause d'impossibilité d'agir qui suspend le délai de prescription. Cette impossibilité d'agir a-t-elle pris fin en 1996,

en 1997, en 1998, en 1999 ou en 2000, au moment où le psychiatre du demandeur produit une expertise sur son état de santé? Rappelant que pour faire droit à la requête, la codéfenderesse doit démontrer que le recours du demandeur est manifestement mal fondé à sa face même, la Cour constate que la règle régissant le calcul du délai de prescription dans cette affaire laisse place à discussion et que l'impossibilité d'agir est une question de fait qui doit être laissée à la discrétion du juge qui doit trancher le litige au fond après une enquête complète. La requête de la codéfenderesse est donc rejetée.

Bien que cette décision ne permette pas d'établir le moment précis où le délai de prescription commence à courir contre la victime, responsabilité qui reviendra au juge qui entendra la cause au mérite, elle confirme que dans certaines circonstances particulières, le délai de prescription peut être suspendu et l'impossibilité d'agir d'une victime peut lui permettre d'exercer un recours en responsabilité civile plusieurs années, voire plusieurs décennies après les événements. Pour cette raison, les commissions scolaires auraient avantage à conserver toute la documentation qui réfère à de tels événements afin de parer à toute éventualité.



Alain Guimont
Avocat et conseiller
juridique à la FCSQ
aguimont@fcsq.qc.ca



CANADA Augmentation des activités sportives

Le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick soutient un programme qui permet aux élèves de faire chaque jour 30 minutes consécutives d'activité sportive et de santé. Le programme a été mis sur pied en collaboration avec la communauté dans le but de contribuer ensemble à améliorer la santé

des enfants des écoles communautaires francophones du Nouveau-Brunswick et de leur famille.

Source : www.gnb.ca

IRLANDE Chaire UNESCO

Récemment, l'Irlande s'est dotée d'une chaire UNESCO Enfants, jeunes et engagement civique. Cette chaire vise à promouvoir l'engagement civique et les compétences de leadership parmi les jeunes par des activités de recherche, de formation et de diffusion de l'information. Il existe actuellement dans le monde 626 chaires UNESCO.

AFGHANISTAN Le défi de l'alphabétisation

L'UNESCO et l'UNICEF convient l'Afghanistan à relever le défi de l'amélioration du taux d'alphabétisation dans ce pays. Au moins 11 millions d'Afghans âgés de 15 ans et plus ont besoin d'être alphabétisés et de développer leurs compétences.

Source :
<http://portal.unesco.org/education>

L'expérience bénéfique du modèle École éloignée en réseau

Il y a cinq ans naissait le modèle École éloignée en réseau (ÉÉR) pour assurer la qualité de l'éducation là où la décroissance démographique frappe le plus fort. Le Centre francophone d'informatisation des organisations (CEFRIO), auteur du projet, a présenté dernièrement le bilan de cette riche expérience qui permet maintenant de sauver des petites écoles de la fermeture partout sur le territoire québécois.

Le modèle ÉÉR

Concrètement, le modèle École éloignée en réseau permet aux élèves de vivre de nouvelles expériences pédagogiques grâce aux technologies de l'information. Le modèle s'adresse particulièrement aux classes multi-âges. D'ailleurs, École éloignée en réseau a pu se concrétiser grâce à ces formules de classes à double, à triple, voire même à quadruple niveau dans certains cas.



École éloignée en réseau est né de la volonté du gouvernement du Québec de trouver de nouvelles solutions au problème des petites écoles primaires et secondaires des régions éloignées, peu peuplées et marquées par les distances. Le projet a débuté au moment même où la fibre optique se déployait et où la mise en réseau devenait possible. Cela venait donc enrichir, selon l'hypothèse de départ du Centre, l'environnement éducatif des petites écoles. Désormais, le défi est relevé au quotidien par plus de 200 enseignants de vingt-deux commissions scolaires, qui utilisent cette innovation pédagogique et technologique dans les salles de classe, pour le plus grand bénéfice des élèves.

Ce bilan arrive à point puisque récemment, le Conseil supérieur de l'éducation, dans son rapport rendu public en mars 2009 et intitulé *L'éducation en région éloignée : une responsabilité collective*, interpellait tous les acteurs de l'éducation pour que soit assurée, en région éloignée comme partout au Québec, l'accessibilité des services éducatifs.

Un contexte pédagogique différent est offert aux élèves. Il se caractérise par un usage des TIC et de l'ordinateur. Il combine la vidéoconférence sur Internet en classe et un outil électronique d'écriture pour les élèves. Ainsi, ces derniers et les enseignants sont moins isolés, en raison principalement du réseautage. Les apprentissages ainsi faits les motivent. Ils peuvent, par exemple, réaliser des travaux d'équipe avec d'autres élèves de même niveau ou non. Il en résulte la mise en place d'un ensemble de pratiques éducatives qui assurent la qualité des services dans la petite école de village. La raison d'être des ÉÉR est la recherche de l'amélioration de l'environnement éducatif de la petite école.

L'expérimentation de l'École éloignée en réseau montre :

- que la mise en réseau permet à une école de réaliser des activités qu'elle ne pouvait faire seule : activités organisées et réalisées simultanément

entre classes éloignées, échanges d'expertise à distance, projets entre élèves à distance;

- qu'il y a une augmentation de la variété des situations d'apprentissage proposées aux élèves;

- qu'il y a une augmentation de la variété des situations d'apprentissage qui requièrent l'interaction entre élèves et autres personnes.

(Page 20 du rapport *L'École éloignée en réseau*)

D'après le rapport du CEFRIO, l'expérience de ce modèle a permis d'offrir à des enseignants isolés des avantages importants en matière de développement professionnel, et elle ouvre la voie à de nouvelles façons d'offrir des services aux élèves. Cinq ans plus tard, souligne-t-on, les petites écoles se font plus nombreuses.

Ces écoles sont différentes et permettent aujourd'hui, selon le CEFRIO, « d'imaginer autrement le fonctionnement de ces écoles et ainsi de contrer l'effet démographique. L'expérience d'ÉÉR permet d'anticiper l'école de village du 21^e siècle, une école organisée en réseau, où le petit nombre d'élèves et d'enseignants est perçu non pas comme un handicap, mais comme un gage de qualité des services. »

Le CEFRIO regroupe plus de 160 membres universitaires, industriels et gouvernementaux ainsi que 57 chercheurs associés et invités. Sa mission est notamment d'aider les citoyens en utilisant les technologies de l'information comme levier de transformation et d'innovation.

Pour information sur le CEFRIO : www.cefrio.qc.ca



Serge Baillargeon
Conseiller en développement pédagogique et en adaptation scolaire à la FCSQ
sbaillargeon@fcsq.qc.ca

Marie Blouin
Conseillère en communications à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca

Entrevue avec Josée Bouchard

« *Tout mon cœur et toutes mes compétences sont au service de mon engagement à la cause de l'éducation.* »

Femme de cœur, femme de tête, énergique et positive, c'est avec une ferme volonté d'apporter sa contribution à l'évolution du système public d'éducation que Josée Bouchard entreprend son nouveau mandat de présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Son parcours professionnel exceptionnel en éducation et son attachement profond à cette cause sont porteurs d'espoir notamment pour la démocratie scolaire, un enjeu qui l'interpelle au plus haut point. Josée Bouchard compte bien maintenir et poursuivre le rythme de croisière de son prédécesseur, André Caron, pour rendre encore plus forte notre organisation sur la scène publique québécoise.

L'engagement scolaire de ses parents: sa source d'inspiration

Son attachement à la cause de l'éducation lui vient de ses parents, eux-mêmes engagés dans les comités d'école mis sur pied lors de la première réforme de l'éducation dans les années 60. Plus particulièrement de son père, sa source d'inspiration, elle a hérité de cette passion de servir cette cause surtout par amour pour les enfants. « Le modèle de mon père m'a conduite jusqu'à ce poste de présidente de la FCSQ. Je me souviens qu'à l'époque j'étais fière de l'engagement de mes parents et je souhaitais à mon tour vivre pareille expérience. Voulant faire partie de cette société nouvelle, ouverte sur le monde, j'ai décidé de m'investir lorsque j'ai eu mes deux filles. C'était aussi, ajoutée-elle, une façon de mieux connaître le milieu, d'être intégrée dans une communauté. Comme j'ai déménagé souvent dans ma vie, cela m'a aidée à mieux connaître et à comprendre le Québec. »



Rémy Germain, photographe, CEII pour CEII

« Je suis animée par une foi inébranlable dans le système public d'éducation et la démocratie scolaire. »

En septembre, elle cédera son poste de présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean pour mieux se consacrer à la présidence de la FCSQ. « Durant mes onze ans comme présidente de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et mes six ans comme vice-présidente à la FCSQ, j'ai appris beaucoup. Le Québec est chanceux d'avoir des élus pour veiller à la qualité de l'éducation des élèves. J'ai vu de près le travail extraordinaire de ces hommes et femmes qui s'investissent pour participer au développement de leur région et à l'éducation des élèves. J'ai pu aussi apprécier le travail

remarquable de toutes les personnes qui gravitent dans une commission scolaire: les enseignants, les directions d'école, les gestionnaires de la commission scolaire. J'ai surtout pu apprécier à quel point l'école a changé et sait s'adapter aux besoins de la société. »

Les enjeux

Pour M^{me} Bouchard, il est difficile de choisir un enjeu plutôt qu'un autre en éducation: « Tout est interrelié en éducation: la persévérance scolaire, la démocratie scolaire, la formation professionnelle. Tout est important et chaque élément a des répercussions sur les autres. J'ai une vision globale de l'éducation. Chaque commission scolaire, qu'elle soit dans un milieu urbain ou rural, a ses propres caractéristiques et il faut en tenir compte. Chacune d'entre elles a des forces qu'il faut exploiter au maximum pour mieux répondre aux besoins en éducation de la population. L'important, c'est d'être à l'écoute des gens tout en tenant compte des défis qui nous interpellent et qui contribueront à modifier le paysage du système public québécois. Je fais référence ici à l'environnement et à toutes nos attitudes qui se modifient graduellement, au contexte du vieillissement de la population, à la décroissance scolaire, au multiculturalisme et à la place de plus en plus importante qu'occupe la technologie qui permet de mieux réseauter les commissions scolaires et d'obtenir une éducation de qualité pour les élèves, où qu'ils soient. »

Josée Bouchard compte bien maintenir et poursuivre le rythme de croisière de son prédécesseur, André Caron, pour rendre encore plus forte notre organisation sur la scène publique québécoise.

Marie Blouin
Conseillère en communications à la FCSQ
mblouin@fcsq.qc.ca



Rémy Germain, photographe, Œil pour Œil

Un pas encourageant pour la démocratie scolaire

Soucieuse d'apporter sa contribution à l'évolution du système démocratique scolaire, M^{me} Bouchard est très encouragée par les changements apportés à la Loi sur l'instruction publique (projet de loi n° 88). « Cette Loi renforce notre pouvoir comme élus scolaires, valorise notre fonction et reconnaît le rôle important des commissions scolaires comme gouvernement scolaire. » Malgré ce pas encourageant, elle compte toutefois

faire les revendications nécessaires pour revitaliser la démocratie scolaire et mieux répondre aux besoins des membres. Elle fait allusion à la tenue des élections scolaires en même temps que les élections municipales et à l'importance que les candidates et candidats aux prochaines élections disposent des moyens techniques et financiers nécessaires pour entreprendre leur campagne électorale.

En terminant, la nouvelle présidente de la Fédération des commissions scolaires profite de l'occasion pour

rappeler sa disponibilité aux commissions scolaires et son grand souci de mieux les appuyer dans leur mission éducative. « J'entreprends à l'automne une grande tournée auprès des commissions scolaires et cela me permettra de mieux les connaître pour ainsi mieux répondre à leurs attentes. J'anticipe avec grand enthousiasme chacune de ces rencontres. »

Josée Bouchard est titulaire d'une maîtrise en Arts et traditions populaires et d'un baccalauréat en Lettres de l'Université Laval. Elle est membre de plusieurs conseils d'administration et s'est beaucoup impliquée sur les plans social, régional et provincial à titre de vice-présidente de la FCSQ. Cette expérience au sein de la Fédération lui a permis de nouer des contacts avec différents partenaires tant de l'éducation que d'autres secteurs d'activité.

Nouvelles des commissions scolaires

En bref...

Commission scolaire des Affluents

Bureau virtuel des parents

La Commission scolaire des Affluents, sous la présidence de M. Yves St-Denis, a procédé dernièrement au lancement du bureau virtuel des parents en présence de ces derniers. Ce lancement a permis d'expliquer comment ils peuvent avoir accès notamment au bulletin scolaire de leur enfant, à son horaire, à ses absences et à une source impressionnante de renseignements, par exemple sur l'aide aux devoirs. De façon progressive, le bureau virtuel des parents sera implanté dans tous les établissements scolaires de la commission scolaire.

Source : Diane Fortin, responsable des communications
450 492-9400, poste 3101

Commission scolaire de la Baie-James

Séance des commissaires par visioconférence

Depuis décembre dernier, les élus scolaires, sous la présidence de M^{me} Lyne Laporte-Joly, participent aux séances du conseil des commissaires par visioconférence. Cette innovation permet de diminuer considérablement le nombre de déplacements des élus et, par conséquent, de réaliser une économie substantielle tout en permettant à la population de participer à distance. On compte également utiliser le système pour des réunions et des activités de perfectionnement et le mettre au service de l'élève.

Source : Direction générale
418 748-7621, poste 2223

Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Consultation auprès des parents

Sous la présidence de M. Charles-Henri Lecours, la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin s'apprête à lancer une consultation auprès des parents des élèves de son territoire. L'exercice se déroulera entre les mois de juin et octobre et vise à améliorer l'offre de service dans ses écoles secondaires.

Source : Nicolas Rochette, conseiller en communication
nicolas.rochette@csbe.qc.ca

Commission scolaire des Chênes

Un partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie

La Commission scolaire des Chênes, sous la présidence de M^{me} Jeanne-Mance Paul, et la Chambre de commerce et d'industrie de Drummond ont mis de l'avant un projet qui a comme objectif de permettre à des enseignants du secondaire régulier et à des conseillers d'orientation de se familiariser avec les emplois professionnels et techniques en allant directement constater ce qui se vit dans les entreprises. Ainsi, ces personnes seront plus en mesure de comprendre la dynamique des emplois du secteur manufacturier, qui se sont profondément diversifiés et modifiés au cours des années.

Source : Secrétariat général
secretariat.general@csdeschesnes.qc.ca

Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles

Commissaires d'un soir

Les 27 élèves du 3^e cycle du primaire qui ont été sélectionnés dans le cadre du concours *Commissaires d'un soir* ont été invités à exprimer leur opinion sur l'environnement au conseil des commissaires, dont M^{me} Paule Fortier assume la présidence. Ils ont proposé différents mécanismes pour respecter l'environnement dans les établissements.

Concours *Mon prof à moi*

Petits et grands ont été invités à participer au concours *Mon prof à moi*. Chaque élève avait à produire un dessin ou un texte pour faire connaître l'enseignant qui représente pour lui une influence positive et qui peut faire la différence. Les œuvres sélectionnées ont fait l'objet d'une diffusion dans les médias locaux. Le concours vise à mettre l'emphasis sur la qualité des relations entre l'élève et l'enseignant.

Source : Yves Marcotte, directeur du Service des affaires corporatives et des communications et secrétaire général
yves.marcotte@cssmi.qc.ca

RECONNAISSANCES PUBLIQUES

Commission scolaire du Chemin-du-Roy

Congrès de la Corporation des maîtres photographes du Québec

Lors du récent congrès annuel de la Corporation des maîtres photographes du Québec qui s'est tenu les 21, 22 et 23 mars à Ottawa, trois élèves inscrits au programme d'études professionnelles en photographie ont remporté des honneurs. Caroline Demontigny, Solèn Charest et Ariane Simard-Picard ont raflé respectivement les trois prix dans les catégories Portrait, Commercial et Divers.

Source : *Hélène Saulnier, conseillère en communication*
819 379-5989, poste 7565

Commission scolaire Harricana

Un premier prix en alphabétisation pour l'écriture d'un conte

Le centre de formation générale Le Macadam a lancé un concours d'écriture de contes dans le cadre du Festival de A à Z. L'école Saint-Thomas-d'Aquin a remporté le premier prix avec le texte *L'apprentissage de Chicot*. Le thème du concours était l'alphabétisation. Un livre sera publié et distribué aux élèves de Passe-Partout de la Commission scolaire Harricana.

Source : *Murielle Hamelin, responsable du dossier alphabétisation*
ifpa@csharricana.qc.ca

Commission scolaire de Kamouraska- Rivière-du-Loup

Écolomania

Avec leur projet *Ici on récupère*, des élèves de l'école secondaire de Rivière-du-Loup ont remporté le concours environnemental *Écolomania*. Ce concours invitait les jeunes des écoles secondaires publiques à soumettre un plan vert qu'ils aimeraient réaliser au sein de leur institution d'enseignement afin de la rendre plus verte.

Source : *Nicole Hénault*
henaultn@cskamloup.qc.ca

Commission scolaire Marie-Victorin

Tournée musicale Orlando 2009

Les élèves de 5^e secondaire du programme de musique-études Jazz-Pop de l'école secondaire André-Laurendeau de Saint-Hubert ont remporté cinq trophées pour récompenser la qualité de leur performance à Walt Disney World.

Source : *Catherine Giroux*
450 670-0730, poste 2018

Commission scolaire des Navigateurs

Plus de 50 élèves sont récompensés

C'est sur le thème *Du talent à revendre* que le Centre de formation professionnelle de Lévis a tenu, le 24 avril dernier, son gala Porteurs d'avenir. Plus de 50 élèves ont reçu une reconnaissance et M. Daniel Mercier, élève de Mécanique automobile, a mérité la médaille d'honneur de la Commission scolaire des Navigateurs.

Source : *Louise Croteau, secrétaire générale*
louise.croteau@csharricana.qc.ca

Commission scolaire des Patriotes

Concours Les Étoiles 2009

Lors du 8^e Colloque sur l'approche orientante tenu par l'Association québécoise d'information scolaire et professionnelle, le Centre des services alternatifs de la Commission scolaire des Patriotes s'est vu remettre le deuxième prix du concours *Les Étoiles 2009*. Le projet *Vers le monde du spectacle* a permis au centre de remporter ce prix.

Source : *Alain Gauthier, secrétaire général*
alain.gauthier@csp.qc.ca

Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

Festival de musique d'Ottawa Kiwanis

L'harmonie de la concentration musique de 4^e secondaire de l'école

secondaire Grande-Rivière a mérité un doublé : l'or et la première place au Festival de musique d'Ottawa Kiwanis. Au total, trente groupes d'harmonie étaient en compétition.

Source : *sgcspo@cspo.qc.ca*

Commission scolaire des Premières-Seigneuries

Un élève remporte la Bourse nationale du millénaire

Jérémy Boulanger-Bonnely, élève de 5^e secondaire à l'école Saint-Pierre et des Sentiers, a reçu une Bourse nationale du millénaire de 25 000 \$. Cet élève très engagé à l'école dans les domaines sportif et social parle couramment l'anglais et l'espagnol. Il a obtenu une moyenne cumulative de 97 %. La Bourse du millénaire est attribuée par la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire. Elle est remise aux jeunes Canadiens qui se démarquent par leur leadership, leur service à la communauté, leur sens de l'innovation et leur rendement scolaire.

Source : *Josée St-Hilaire, conseillère en communication*
josee.sthilaire@csharricana.qc.ca

Commission scolaire des Sommets

Prix Paul-Arthur-Fortin

Lors de la soirée Entrepreneur à l'honneur du colloque de la Fondation de l'entrepreneurship qui a eu lieu à Montréal récemment, l'école primaire Sainte-Marguerite a reçu le prix Paul-Arthur-Fortin. Ce prix souligne son engagement particulier dans la promotion et le développement des valeurs et compétences entrepreneuriales au Québec.

Source : *Julie Verreault, conseillère en communication*
julie.verreault@csharricana.qc.ca

Le rôle des commissions scolaires en cas de pandémie d'influenza

Tout comme le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires du Québec ont mis en place au cours des dernières années des plans d'action pour faire face à une pandémie d'influenza. Les quelques cas de grippe A (H1N1) relevés récemment dans quelques établissements scolaires du Québec nous démontrent à quel point les commissions scolaires doivent être bien préparées pour intervenir en cas de pandémie.

En fait, elles sont préoccupées par cette question depuis quelques années déjà. C'est en 2007 qu'elles ont été interpellées par l'entremise de la Direction générale des régions du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), en vue de tout mettre en œuvre pour élaborer des plans d'action efficaces en cette matière.

Probabilités d'une pandémie à l'échelle planétaire

Car indépendamment des événements récents, les experts de la santé s'entendent depuis quelques années sur le fait qu'une pandémie d'influenza est très probable dans un avenir rapproché puisque les conditions requises pour la propagation d'une telle épidémie sont actuellement presque toutes réunies.

En effet, les spécialistes de l'Organisation mondiale de la santé suivent de très près l'évolution d'un autre type de virus particulièrement virulent. Il s'agit d'une nouvelle souche qui a fait sa première apparition à Hong Kong en 1997, soit le H5N1. Ce virus pourrait éventuellement muter et se transmettre de personne à personne. On sait que l'être humain ne possède aucune immunité contre celui-ci.

La pandémie et le maintien des services publics

La propagation subite et rapide de tels virus risque évidemment de perturber considérablement l'ensemble des sphères d'activité de notre société et elle s'avérerait de toute

évidence dévastatrice pour les individus et les collectivités sur le plan de la santé. De plus, on peut présumer qu'une pandémie aurait non seulement des effets déstabilisants sur les activités économiques dans notre environnement immédiat, mais aussi des impacts psychosociaux importants.

C'est donc dans une perspective d'atténuer le plus possible l'ensemble des impacts négatifs d'un tel événement que les instances gouvernementales ont choisi de prendre une ligne directrice qui préconise l'accessibilité aux services publics jugés essentiels.

Le rôle des commissions scolaires et de leurs établissements

C'est dans ce contexte que les commissions scolaires ont été mandatées pour assurer le maintien de leurs offres de service actuelles, et ce, pendant toute la durée d'une éventuelle pandémie.

Afin de faciliter l'élaboration de plans d'action pour l'ensemble du réseau scolaire, le MELS a produit un document intitulé *Guide de planification des services essentiels dans les établissements d'enseignement et les organismes scolaires en cas de pandémie d'influenza*.

On y retrouve, entre autres, les rôles et responsabilités des principaux acteurs en cause dans les secteurs de la santé, de la sécurité civile et de l'éducation, de même que les enjeux du réseau scolaire. Ainsi, on présume qu'en raison de l'absentéisme d'une partie du personnel et de l'effectif étudiant, le principal défi des commissions scolaires sera de maintenir des services de garde en milieu scolaire, des services éducatifs de qualité et des services administratifs qui assureront le bon fonctionnement des organismes scolaires et des établissements d'enseignement.

Par conséquent, afin de faciliter l'élaboration de plans d'action pour l'ensemble du réseau scolaire, le MELS a produit un document intitulé

Guide de planification des services essentiels dans les établissements d'enseignement et les organismes scolaires en cas de pandémie d'influenza.

Les commissions scolaires ont donc à tenir compte de ces différents facteurs et doivent établir des plans d'action sur la base des stratégies et recommandations gouvernementales en matière de pandémie. Elles ont à favoriser la protection de la santé du personnel et des étudiants et le maintien des services destinés à la population étudiante, et à développer des plans d'intervention qui tenteront de minimiser les impacts sur l'organisation scolaire.

Des mesures concrètes

On retrouve dans ces plans d'action diverses mesures, qui touchent entre autres la réduction des contacts avec les individus infectés, l'hygiène générale et personnelle, les techniques d'entretien des bâtiments, le maintien des services alimentaires, le transport scolaire, la gestion de l'absentéisme et de la présence au travail, la liste des répondants des services essentiels, la mise en place de campagnes de sensibilisation aux mesures d'hygiène, etc.

Les organisations du réseau scolaire québécois, qui ont déjà comme mission l'immense et importante responsabilité de préparer les générations futures aux défis de demain, auront peut-être dans un avenir rapproché à exercer leur rôle dans un contexte extrêmement difficile.

Sur le plan de la coordination de l'ensemble des réseaux publics, il faut noter qu'une chaîne de communication a été établie pour le milieu de l'éducation, et ce, dans le cadre du plan québécois de lutte à une pandémie d'influenza élaboré en 2006 par le gouvernement québécois.



Jean Dumas

Conseiller en ressources matérielles à la FCSQ
jdumas@fcsq.qc.ca

Les règles de gouvernance

Par ailleurs, lors de l'élaboration de leur plan d'action en cas de pandémie, les commissions scolaires doivent se doter d'un plan de communication ou revoir leur plan actuel.

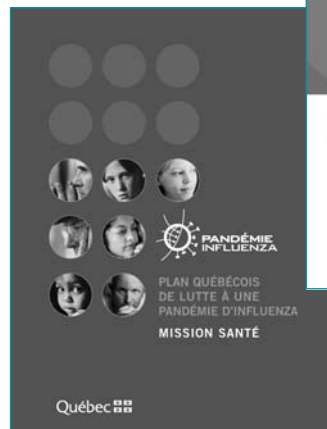
Elles doivent de plus mettre en place un comité de gouvernance qui assurera la direction et la coordination du plan d'intervention.

Cette instance s'assurera particulièrement de la coordination avec la sécurité civile, les autorités municipales, les services de protection publique et les services de santé. Enfin, elle assurera les communications auprès des parents, de la clientèle et des médias.

Les organisations du réseau scolaire québécois, qui ont déjà comme mission l'immense et importante responsabilité de préparer les générations futures aux défis de demain, auront

peut-être dans un avenir rapproché à exercer leur rôle dans un contexte extrêmement difficile.

Souhaitons toutefois que les plans d'action en cas de pandémie en demeurent au stade de « plans ».



Consultez le site
<http://publications.msss.gouv.qc.ca>



Consultez le site
www.mels.gouv.qc.ca/sections/pandemieinfluenza

CONCOURS CHAPEAU, LES FILLES!

Félicitations à la Commission scolaire des Affluents

Dans le cadre du concours *Chapeau, les Filles!* du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Constance Gratton, une élève du programme Électromécanique de systèmes automatisés du Centre de formation professionnelle des Moulins de la Commission scolaire des Affluents, a reçu le Prix FCSQ ainsi qu'une bourse de 2 000 \$. La cérémonie a eu lieu à Montréal le 4 mai dernier. Sur la photo, M. André Caron, ex-président de la FCSQ, lui remet cette reconnaissance.



Redécouvrir le chemin de l'école

En octobre 2006, le gouvernement du Québec a annoncé, dans le *Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes liés au poids 2006-2012*, son engagement dans une stratégie collective pour l'amélioration de la qualité de vie et le bien-être des Québécoises et des Québécois en leur permettant de vivre dans des environnements qui favorisent l'adoption et le maintien de saines habitudes de vie.

Ce plan d'action est le fruit d'une alliance entre sept ministères et trois organisations gouvernementales.

Dans la foulée de ce plan d'action, le ministère des Transports du Québec a préparé un guide en collaboration avec différents milieux concernés tels que des municipalités, des ministères et organismes gouvernementaux, des organismes non gouvernementaux, une firme privée, un cégep et une commission scolaire.

Le document propose une méthode permettant d'aménager des trajets favorisant les déplacements actifs et sécuritaires des élèves vers l'école primaire.

Ce document, présenté sous forme de brochure, comprend de l'information sur les motifs incitant aux déplacements actifs des enfants et les stratégies favorisant la pérennité d'un trajet, de même qu'une méthode en quatre étapes permettant de choisir les trajets scolaires idéaux pour les enfants. À cet égard, deux tableaux ont été élaborés spécifiquement pour évaluer les risques potentiels pour chacun des éléments de l'environnement routier à la traversée d'une rue et le long d'une rue.

Cette publication s'adresse aux gestionnaires municipaux et responsables de la sécurité des enfants sur le chemin de l'école. L'aménagement de trajets sécuritaires implique également



tous les intervenants et partenaires des milieux scolaires, qui doivent s'investir collectivement dans l'avenir des jeunes.

Le document est envoyé à toutes les municipalités. On peut obtenir une version papier auprès de la Direction des communications du ministère des Transports du Québec en composant le 511 ou consulter la version électronique sur le site web du Ministère au www.mtq.gouv.qc.ca.



Votre satisfaction Notre préoccupation

La satisfaction de la clientèle est au cœur des activités de la Société GRICS. Au travers de ses nombreux produits et services, votre Société cherche à répondre aux besoins et aux attentes de votre organisation.

L'objectif de la Société est que le travail de chacun de vos employés soit **simplifié**, davantage **rapide** et **efficace**.

La Société GRICS, c'est **380 personnes à votre service**.

Laissez-nous le plaisir de vous aider !



Technologies au service
de l'éducation

info@grics.qc.ca
www.grics.qc.ca
514 251-3730

Parlements au primaire

L'Assemblée nationale du Québec a mis sur pied, en 1992, des activités éducatives telles que des simulations parlementaires pour favoriser l'éducation à la démocratie chez les jeunes. Afin de rejoindre directement les élèves à l'école, elle a également développé des activités s'y déroulant. La tournée des établissements d'enseignement du président de l'Assemblée nationale témoigne de cette volonté d'atteindre les jeunes directement.

Dans cette optique, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec, une organisation non partisane, a mis en place en 2006-2007 un nouveau mode de fonctionnement du conseil d'élèves dans les écoles secondaires des commissions scolaires du Québec. En trois ans, les Parlements au secondaire ont suscité l'engouement.

À ce jour, cette activité de participation et d'éducation à la démocratie a rejoint plus de 170 écoles et près de 5 000 membres de conseils d'élèves. Grâce à l'appui de précieux partenaires comme la compagnie Rio Tinto Alcan, la Fédération des commissions scolaires du Québec, le Secrétariat à la jeunesse, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le Directeur général des élections, les Parlements au secondaire sont maintenant présents dans l'ensemble du Québec. Pas moins de cinquante-cinq commissions scolaires sont représentées par au moins une école.

Forte de son expertise et en réponse à de nombreuses demandes d'intervenants du monde de l'éducation, la Fondation invite maintenant les commissions scolaires à promouvoir ce projet auprès de leurs écoles primaires. Ainsi, elles pourront expérimenter une formule de conseil d'élèves inspirée de certains aspects de l'Assemblée nationale. Ce modèle se veut souple, car la Fondation est persuadée que ce sont les interve-



démocratie tout en participant activement à la vie de leur école.

Les écoles qui souhaitent adhérer aux Parlements au primaire peuvent bénéficier gratuitement d'un soutien professionnel, d'un bulletin d'information, de formations à l'école, d'une journée de formation à l'hôtel du Parlement, de guides pédagogiques et de matériel (bracelets, attestations, drapeau, masse ou bannière).

Ainsi, avec l'apport de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec, les écoles primaires, elles aussi, favoriseront la participation et l'éducation à la démocratie chez les jeunes Québécois qui sont, ne l'oublions pas, les citoyens de demain!

Pour information supplémentaire :
www.parlementsausecondaire.com
418 644-9354 ou 1-866-337-8837


nants d'une école qui sont les mieux placés pour adapter le concept à leur propre réalité.

L'expérimentation des Parlements au primaire se fera tout au long de l'année scolaire 2009-2010 auprès des écoles volontaires.

Selon les résultats obtenus, la Fondation pourrait, à l'exemple des Parlements au secondaire, offrir un appui permanent aux écoles qui désirent implanter de tels conseils d'élèves s'inspirant de l'Assemblée nationale. Bien que plus jeunes, la Fondation est convaincue qu'avec une formation adaptée à leur apprentissage, les élèves du primaire sauront eux aussi acquérir des connaissances sur la



Stéphane Lévesque
Coordonnateur,
Parlements au primaire
stephanelevesque@assnat.qc.ca



Le goût du public, c'est le goût
d'un système d'éducation ouvert
à tous. C'est le goût de travailler
avec et pour les gens d'ici. Le goût
du public, c'est tout simplement
le goût de la vie.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

LE GOÛT DU PUBLIC

PROGRAMME DE FORMATION 2009-2010

Disponible
en août 2009



UN MONDE PLEIN
DE
RESSOURCES

NOTRE PRIORITÉ

Vous offrir une formation de qualité adaptée sur mesure à vos besoins!

www.fcsq.qc.ca



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec